

## Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC)

Titre de la politique: <b>Politique du CRDSC sur l'équité et l'accessibilité envers les autochtones.</b>	No politique : <b>CRDSC-06</b>
Approuvée: <b>7 avril 2005 par le Conseil d'administration</b> Comité de coordination: <b>Comité exécutif</b>	

### **Politique du CRDSC sur l'équité et l'accessibilité envers les autochtones.**

#### **1. Objectif de la politique**

L'objectif de cette politique est de décrire comment le CRDSC promouvait et guide l'équité envers les autochtones.

#### **2. Champ d'application**

Cette politique s'applique à tous les membres du conseil d'administration et aux employés(es), arbitres et médiateurs du CRDSC.

#### **3. Provisions**

L'équité et l'égalité d'accès pour les peuples autochtones a toujours fait partie des principes du CRDSC et occupent aujourd'hui une place encore plus importante dans notre organisation.

Le CRDSC s'est engagé à s'assurer que tous les Canadiens ont un accès égal à une gamme complète de possibilités dans tous les secteurs du CRDSC.

Le CRDSC encourage tous les membres à participer en tant qu'utilisateurs et leaders bénévoles, et s'assure que tous les membres bénéficient d'avantages uniformes et égaux.